

Agences développement Nord

1 rue des Energies-nouvelles
80460 OUST-MAREST

16 allée du Nautilus
80440 GLISY

Tél. : 02 41 61 23 36
www.energieteam.fr
communication@energieteam.fr

Projet éolien de La Croisée

*Carnet de photomontages des variantes
sur la commune de BEAUSITE (55)*

Ferme Éolienne de la Croisée
233 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 PARIS
Mars 2025

Préambule méthodologique

Le projet se raccroche au contexte éolien existant, la zone d'implantation venant border et compléter les parcs de Ducandeu et de la Valette. D'autres parcs éoliens, dont certains en cours de renouvellement, appuient également ce secteur comme pôle éolien.

La zone d'implantation s'inscrit à proximité de la rupture de pente du plateau avec la vallée de l'Aire, dans des rapports d'échelle et une densification du contexte éolien à évaluer, afin de préserver la lecture paysagère. La présence du village proche de Beuzée-sur-Aire (et de son église protégée comme Monument Historique) nécessite également une prise en compte dans la définition du projet éolien.

Lors de l'analyse de l'état initial de la zone d'implantation, ces sensibilités particulières ont été relevées et des photomontages spécifiques sont proposées dans l'étude.

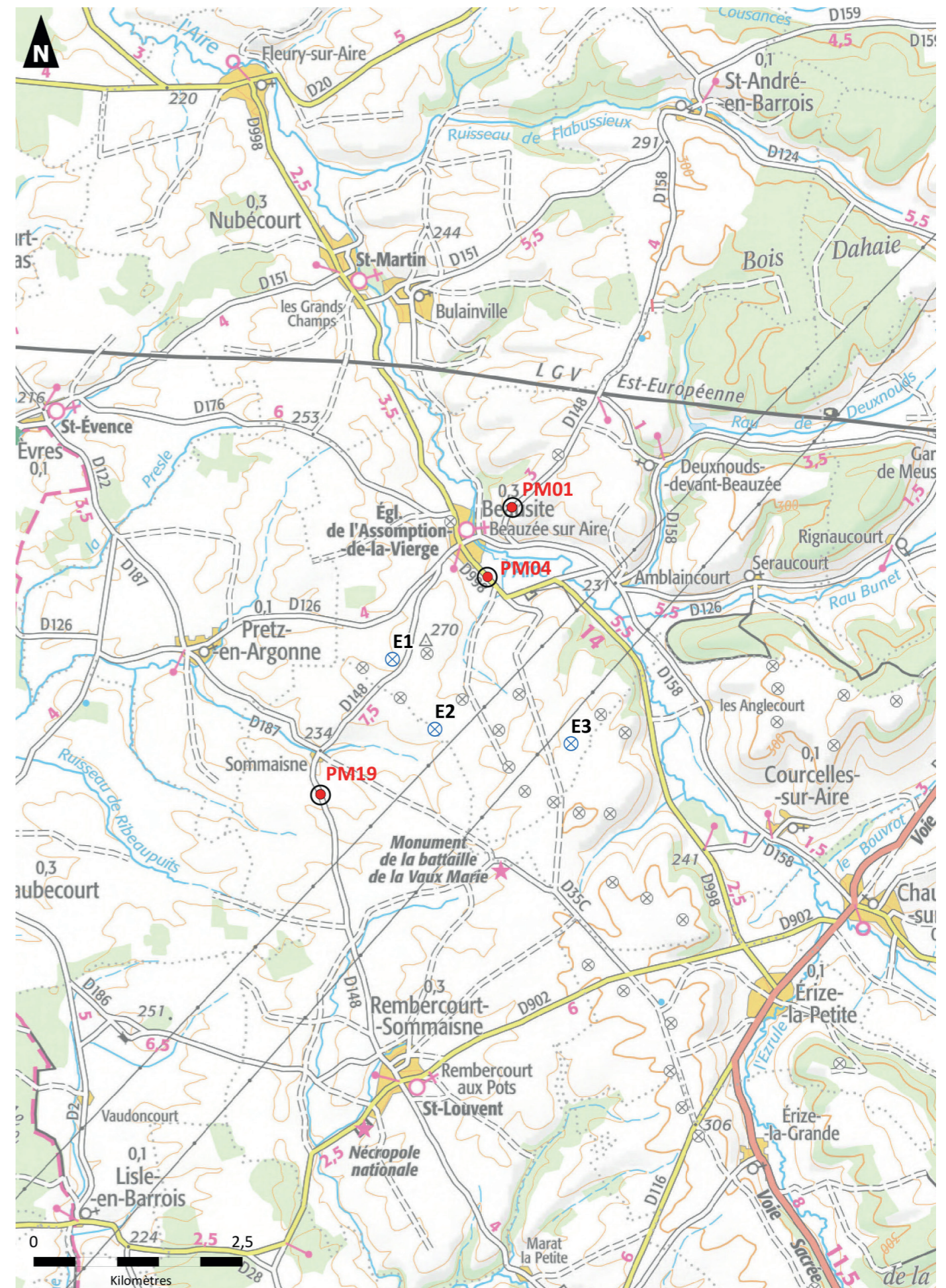
Pour l'analyse des variantes, le choix s'est porté sur des vues proches et dégagées, liés aux sensibilités évoquées et à l'ouverture visuelle sur le projet éolien. 3 photomontages ont ainsi été utilisés, afin d'évaluer la pertinence de chaque variante :

- Photomontage n°01 : depuis la RD148 en approche de Beuzée-sur-Aire par l'est, dans un panorama plongeant sur la vallée, le village et son clocher protégé, le contexte éolien venant rehausser l'arrière-plan paysager ;

- Photomontage n°04 : depuis la frange urbaine au sud de Beuzée-sur-Aire, se développant linéairement le long de la RD998, dans une façade bâtie lâche ouvrant de larges vues sur le paysage environnant, avec une présence des éoliennes dans le champ visuel au-dessus du front de la vallée ;

- Photomontage n°19 : depuis la RD148 en approche de Sommaisne par le sud, sur le plateau, dans un champ visuel amplement ouvert sur le paysage environnant, l'horizon dominé par le contexte éolien ambiant.

Les photomontages utilisés pour la définition de l'implantation du projet sont présentés dans ce carnet spécifique, dans les pages suivantes.



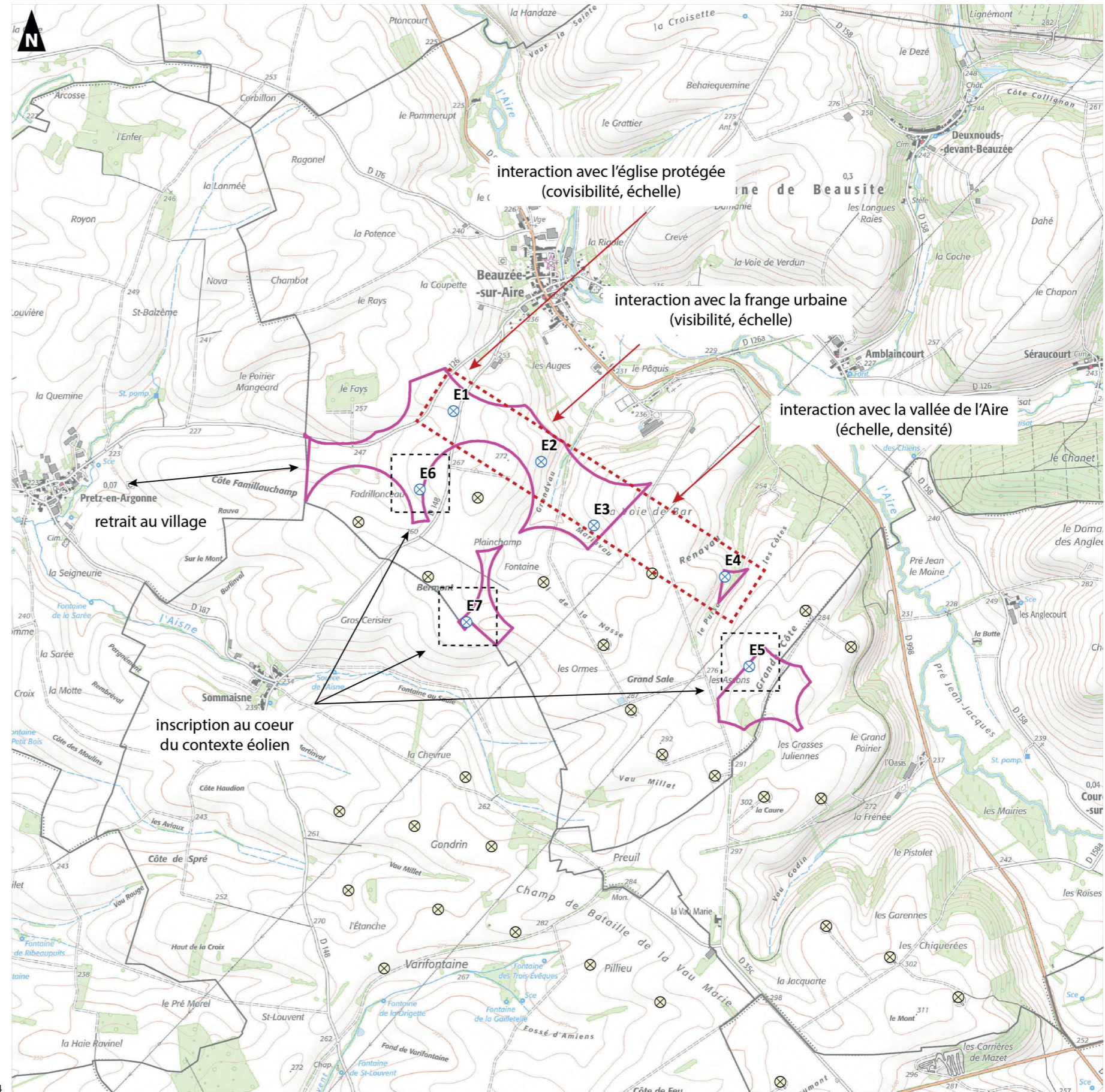


Parc éolien de La Croisée (55)

Expertise paysagère

Variante n°1 :
Optimisation de l'occupation du site

- ▭ Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Limite communale
- ⊗ Eoliennes de la variante n°1
- ⊗ Eoliennes des parcs en exploitation à proximité



Réalisation : AUDDICE, septembre 2024
Sources de fond de carte : IGN SCAN 25
Sources de données : IGN ADMIN EXPRESS - ENERGIETEAM - AUDDICE, 2023-2024

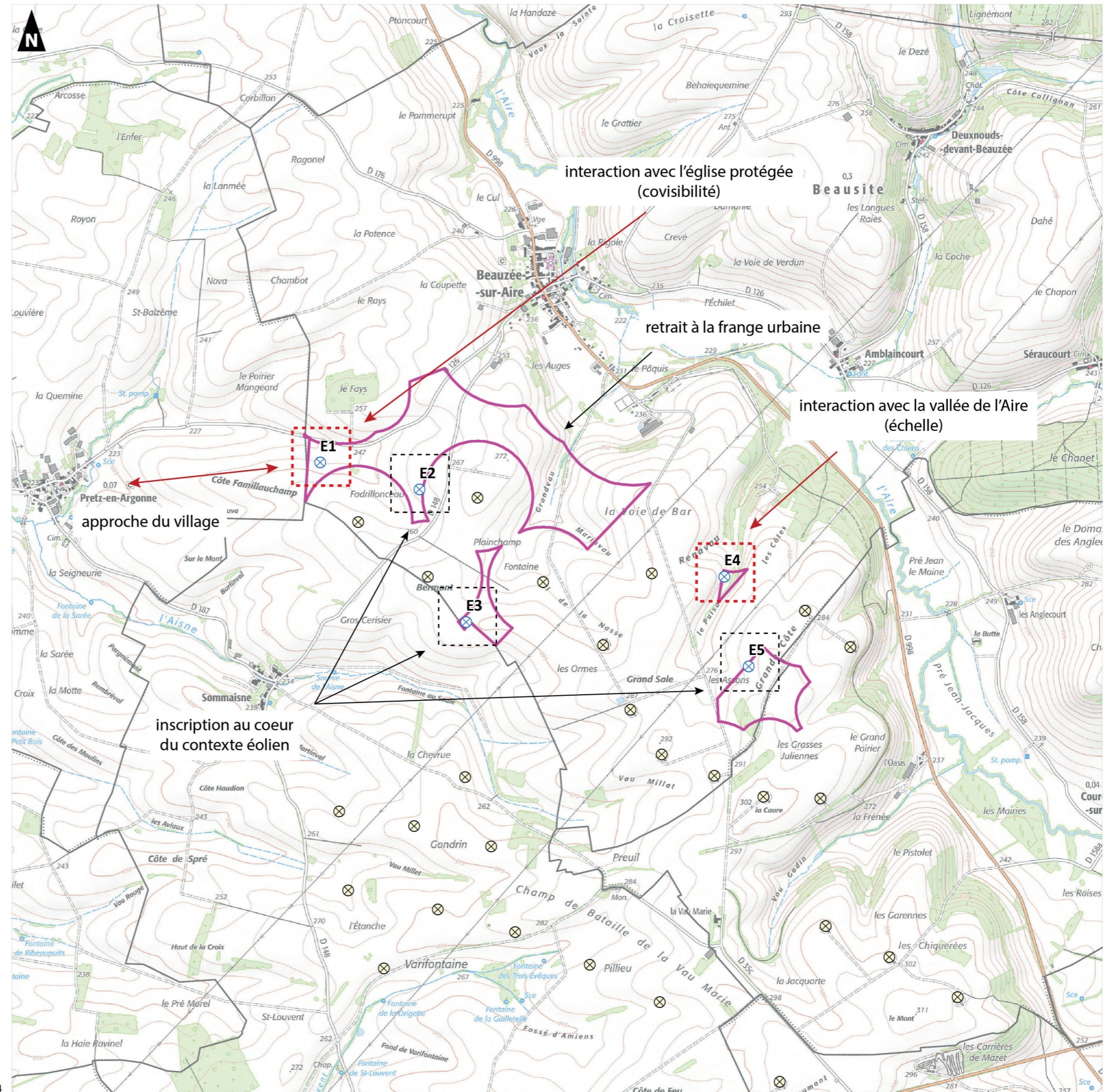


Parc éolien de La Croisée (55)

Expertise paysagère

Variante n°2 :
Adaptation aux contraintes paysagères

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Limite communale
- Eoliennes de la variante n°2
- Eoliennes des parcs en exploitation à proximité



Réalisation : AUDDICE, septembre 2024
Sources de fond de carte : IGN SCAN 25
Sources de données : IGN ADMIN EXPRESS - ENERGIETEAM - AUDDICE, 2023-2024

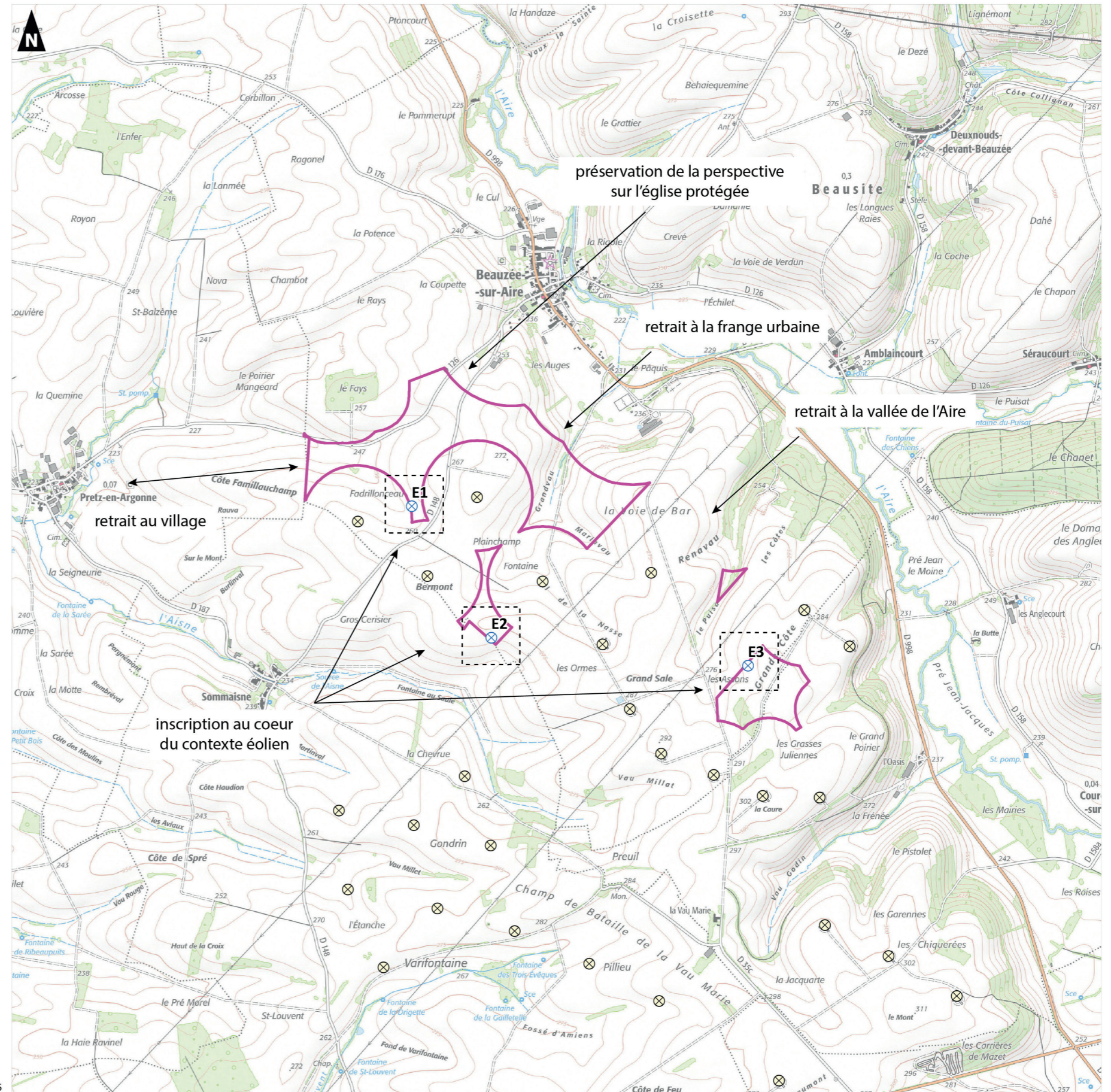


Parc éolien de la Croisée (55)

Expertise paysagère

Variante n°3 :
Implantation adaptée et retenue

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Limite communale
- Eoliennes de la variante n°3
- Eoliennes des parcs en exploitation à proximité



Réalisation : AUDDICE, février 2025
Sources de fond de carte : IGN SCAN 25
Sources de données : IGN ADMIN EXPRESS - ENERGIETEAM - AUDDICE, 2023-2025

Synthèse de l'étude des variantes

	Variante n°1	Variante n°2	Variante n°3
Objectif	Optimisation de l'espace disponible sur le site d'étude	Adaptation aux contraintes urbaines et paysagères	Insertion visuelle du projet Adaptation parcellaire
Implantation	7 éoliennes avec E1, E2, E3 et E4 proches de la rupture de pente avec la vallée de l'Aire ; et E5, E6 et E7 contenues dans le contexte éolien existant	5 éoliennes, avec E1 à l'ouest du site, E4 conservée à son emplacement, les 3 autres éoliennes contenues dans le contexte éolien existant	3 éoliennes en retrait, contenues au coeur de l'ensemble éolien actuel.
Avantages	Retrait du projet par rapport au village de Pretz-en-Argonne Inscription des éoliennes E5, E6 et E7 au coeur du contexte	Retrait du projet par rapport à la vallée de l'Aire Retrait du projet par rapport à la frange urbaine au sud de Beauzée-sur-Aire Inscription des éoliennes E2, E3 et E5 au coeur du contexte	Retrait du projet par rapport au village de Pretz-en-Argonne Retrait du projet par rapport à la vallée de l'Aire Retrait du projet par rapport à Beauzée-sur-Aire Préservation des perspectives sur l'église de Beauzée-sur-Aire Inscription des éoliennes au coeur du contexte éolien existant Absence d'étalement supplémentaire du contexte Densification restreinte
Inconvénients	E1, E2, E3 et E4 proches de la rupture de pente avec la vallée Interaction visuelle avec l'église protégée de Beauzée-sur-Aire Interaction visuelle avec la frange urbaine au sud de Beauzée Interaction visuelle avec la vallée de l'Aire Densification perceptible du contexte éolien	Approche du projet de Pretz-en-Argonne (éolienne E1 à l'ouest) Eolienne E1 en relation visuelle avec l'église protégée de Beauzée-sur-Aire Etalement du contexte éolien vers le nord Eolienne E4 en surplomb visuel sur la vallée de l'Aire	/
Conclusion	Implantation maximisante et densifiante Impacts forts dans le paysage	Implantation minimisant les impacts sur la vallée de l'Aire, mais avec des impacts notables sur l'insertion du projet dans le paysage	Implantation de moindre impact

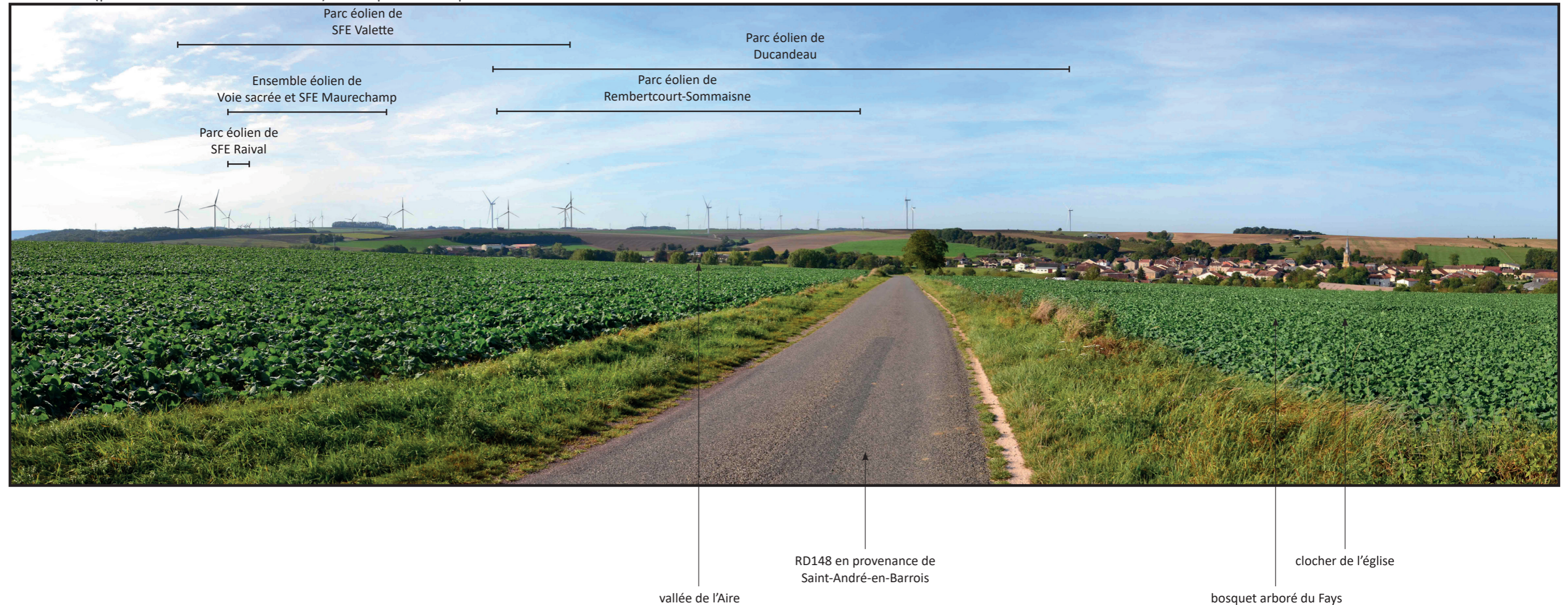
Photosimulation 1 : Sur la RD148, en approche de Beauzée-sur-Aire par l'est (silhouette villageoise et église protégée MH)

Contexte paysager :

Le village de Beauzée-sur-Aire est implanté dans la vallée de l'Aire, à la croisée d'axes routiers secondaires et traversé par la RD998. En approche du village par l'est (RD148 en provenance de Saint-André-en-Barrois), le regard porte sur la silhouette villageoise lovée dans l'écrin de la vallée, le clocher de l'église marquant un point focal dans le panorama. La présence du bosquet arboré de Fays (à l'horizon) attire le regard et appuie de ce fait la perception sur le clocher proche.

Le contexte éolien actuel occupe un angle visuel d'environ 70° depuis ce point de vue, dessinant un front dense mais condensé sur la gauche du panorama présenté. La présence des éoliennes est prégnante, avec un retrait à la vallée permettant de conserver des rapports d'échelle cohérents, et un regroupement décalé des perspectives principales sur le village et son clocher.

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Variante 1 : Optimisation de l'occupation du site (projet à 7 éoliennes)

Analyse de la variante n°1 : Implantation optimisée

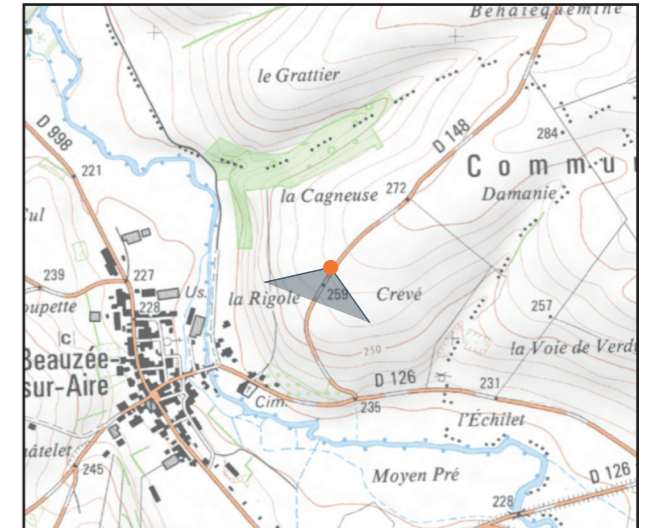
Cette première variante propose l'implantation de 7 éoliennes sur le site d'étude, dans une optimisation de l'espace disponible. Cette variante se place comme une base de travail, l'objectif étant d'arriver à une implantation de moindre impact, tenant compte de l'ensemble des critères étudiés.

Les éoliennes E1, E2, E3 et E4 s'inscrivent dans un secteur non favorable, par leur situation en approche de la rupture de pente avec la vallée de l'Aire. Il en résulte un surplomb important de la vallée, dans des rapports d'échelle en faveur des éoliennes.

L'éolienne E1 marque également une approche dans l'axe de la perspective identifiée sur le clocher de l'église protégée, dans une échelle visuelle modifiant sensiblement la lecture de cet édifice dans le paysage.

Il convient donc de retravailler cette implantation, afin de limiter les impacts paysagers identifiés.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 1 637 m (E2)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2 906 m (E5)

Azimut : 201°

Position : X=861060,72 Y=6876871,6 Z=261,5 m

Date de prise de vue : 27 septembre 2023

E1 en approche visuelle
échelle verticale dominante

clocher de l'église

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

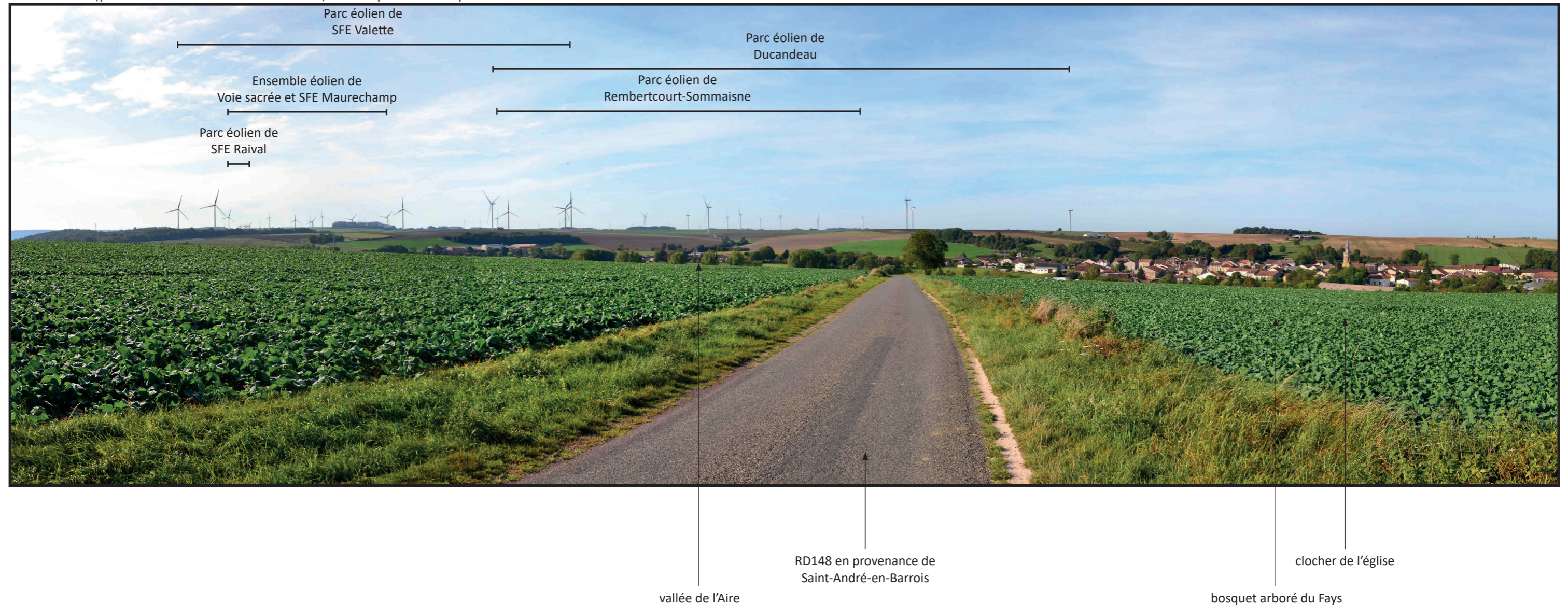
Photosimulation 1 : Sur la RD148, en approche de Beauzée-sur-Aire par l'est (silhouette villageoise et église protégée MH)

Contexte paysager :

Le village de Beauzée-sur-Aire est implanté dans la vallée de l'Aire, à la croisée d'axes routiers secondaires et traversé par la RD998. En approche du village par l'est (RD148 en provenance de Saint-André-en-Barrois), le regard porte sur la silhouette villageoise lovée dans l'écrin de la vallée, le clocher de l'église marquant un point focal dans le panorama. La présence du bosquet arboré de Fays (à l'horizon) attire le regard et appuie de ce fait la perception sur le clocher proche.

Le contexte éolien actuel occupe un angle visuel d'environ 70° depuis ce point de vue, dessinant un front dense mais condensé sur la gauche du panorama présenté. La présence des éoliennes est prégnante, avec un retrait à la vallée permettant de conserver des rapports d'échelle cohérents, et un regroupement décalé des perspectives principales sur le village et son clocher.

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Variante 2 : Adaptation aux contraintes paysagères (projet à 5 éoliennes)

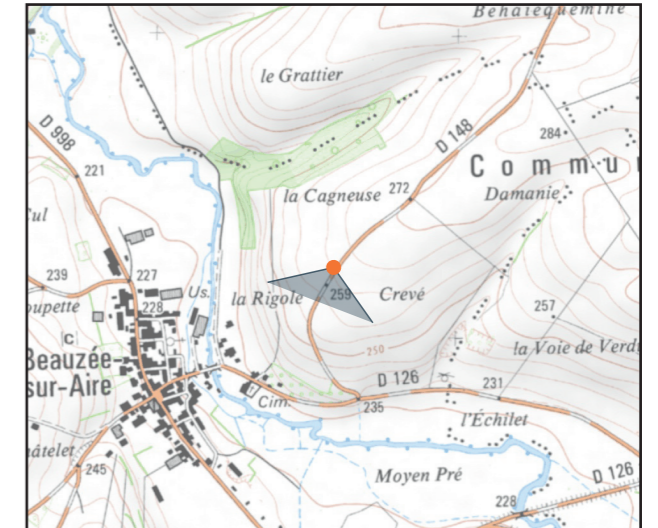
Analyse de la variante n°2 : Implantation adaptée

Cette deuxième variante propose une implantation réduite à 5 éoliennes, avec la suppression des éoliennes les plus proches de la rupture de pente avec la vallée, et l'ajout d'une éolienne à l'ouest.

Cette variante respecte un éloignement de la vallée de l'Aire, minimisant la présence de l'éolien dans le champ visuel depuis ce secteur paysager et par rapport à la silhouette de Beauzée-sur-Aire. L'éolienne E4 reste toutefois proche du rebord, dans l'axe d'un vallon appuyant sa présence dans le paysage. L'éolienne E1 ici représentée s'inscrit dans l'axe de la perspective sur le clocher de l'église protégée de Beauzée-sur-Aire et appuie un étalement du contexte éolien dans l'axe de la vallée et par rapport aux perceptions sur l'église protégée.

Un ajustement est nécessaire, afin de limiter ces impacts.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Projet éolien de la Côte
Projet éolien de Petite Montagne

Distance à l'éolienne la plus proche : 2 187 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2 906 m (E5)
Azimut : 201°
Position : X=861060,72 Y=6876871,6 Z=261,5 m
Date de prise de vue : 27 septembre 2023

étalement du
contexte éolien

clocher de l'église

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

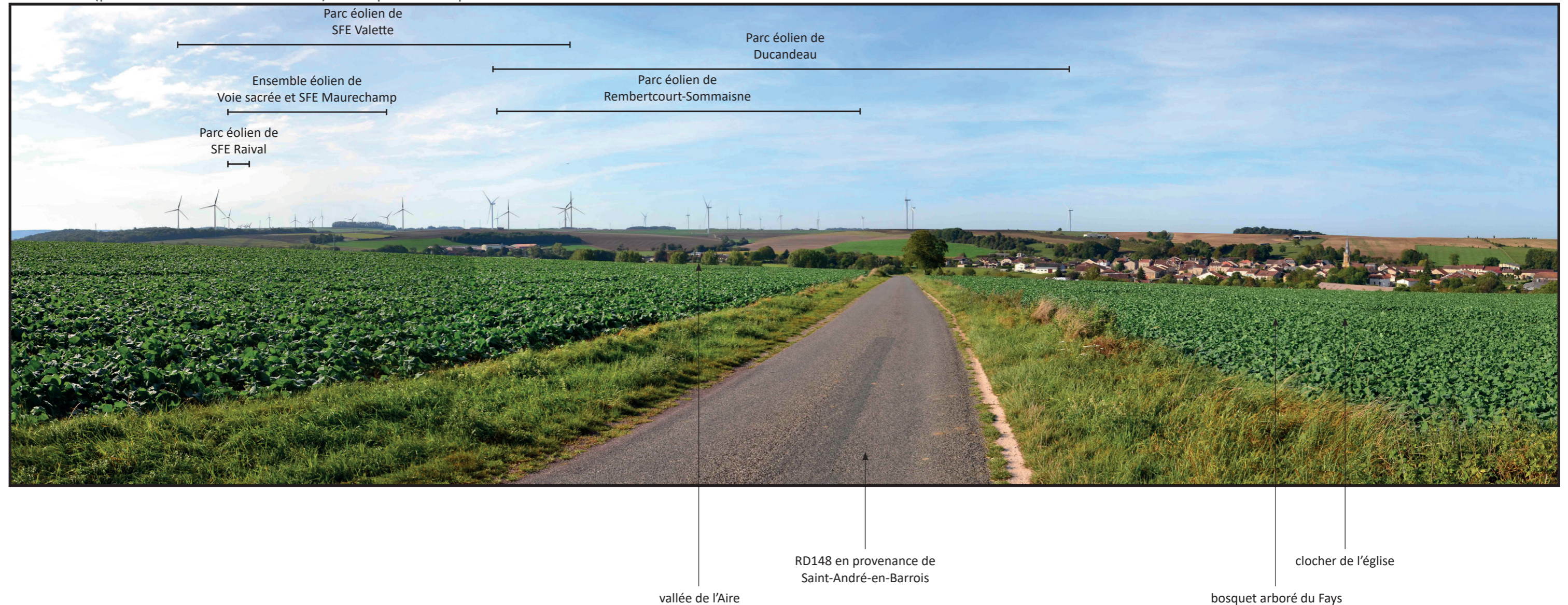
Photosimulation 1 : Sur la RD148, en approche de Beauzée-sur-Aire par l'est (silhouette villageoise et église protégée MH)

Contexte paysager :

Le village de Beauzée-sur-Aire est implanté dans la vallée de l'Aire, à la croisée d'axes routiers secondaires et traversé par la RD998. En approche du village par l'est (RD148 en provenance de Saint-André-en-Barrois), le regard porte sur la silhouette villageoise lovée dans l'écrin de la vallée, le clocher de l'église marquant un point focal dans le panorama. La présence du bosquet arboré de Fays (à l'horizon) attire le regard et appuie de ce fait la perception sur le clocher proche.

Le contexte éolien actuel occupe un angle visuel d'environ 70° depuis ce point de vue, dessinant un front dense mais condensé sur la gauche du panorama présenté. La présence des éoliennes est prégnante, avec un retrait à la vallée permettant de conserver des rapports d'échelle cohérents, et un regroupement décalé des perspectives principales sur le village et son clocher.

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Variante 3 : Variante retenue (projet à 3 éoliennes)

Analyse de la variante n°3 : implantation adaptée retenue

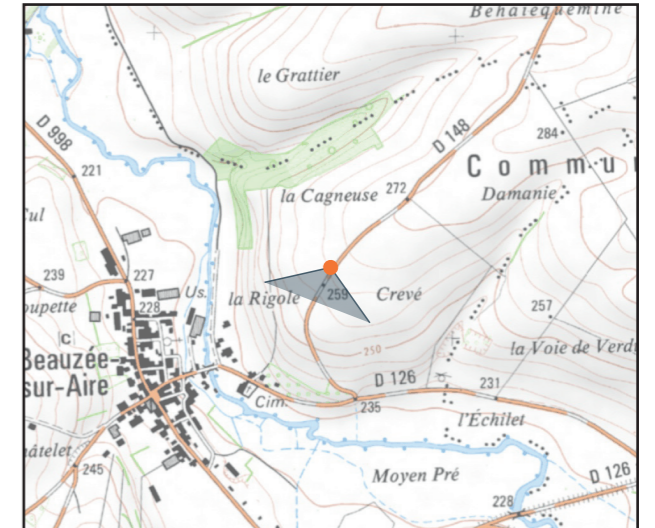
Cette variante propose une implantation restreinte à 3 éoliennes, avec la suppression de l'éolienne E4 proche de la rupture de pente avec la vallée de l'Aire, et de l'éolienne E1 située dans l'axe de la perspective sur le clocher de l'église protégée de Beauzée-sur-Aire.

Les 3 éoliennes restantes se placent au cœur du contexte éolien existant, dans le même angle d'occupation spatiale, sans étalement supplémentaire sur les horizons paysagers. L'allègement du projet à un nombre d'éoliennes restreint permet une densification limitée du contexte perceptible. Les rapports d'échelle sont similaires entre les éoliennes, contribuant à la dilution du projet dans le contexte éolien perceptible.

La variante proposée respecte le retrait au village et au clocher de Beauzée-sur-Aire, en s'inscrivant dans le même angle que les parcs éoliens actuels, et en supprimant toute localisation d'éoliennes dans la partie nord du site d'étude.

L'impact résiduel de cette variante apparaît faible, au regard des contraintes paysagères identifiées et prises en compte dans ce projet.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 2 187 m (E1)
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2 906 m (E3)
 Azimut : 201°
 Position : X=861060,72 Y=6876871,6 Z=261,5 m
 Date de prise de vue : 27 septembre 2023

retrait
 clocher de l'église
 suppression de toute implantation d'éoliennes dans la partie nord du site d'étude initial

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

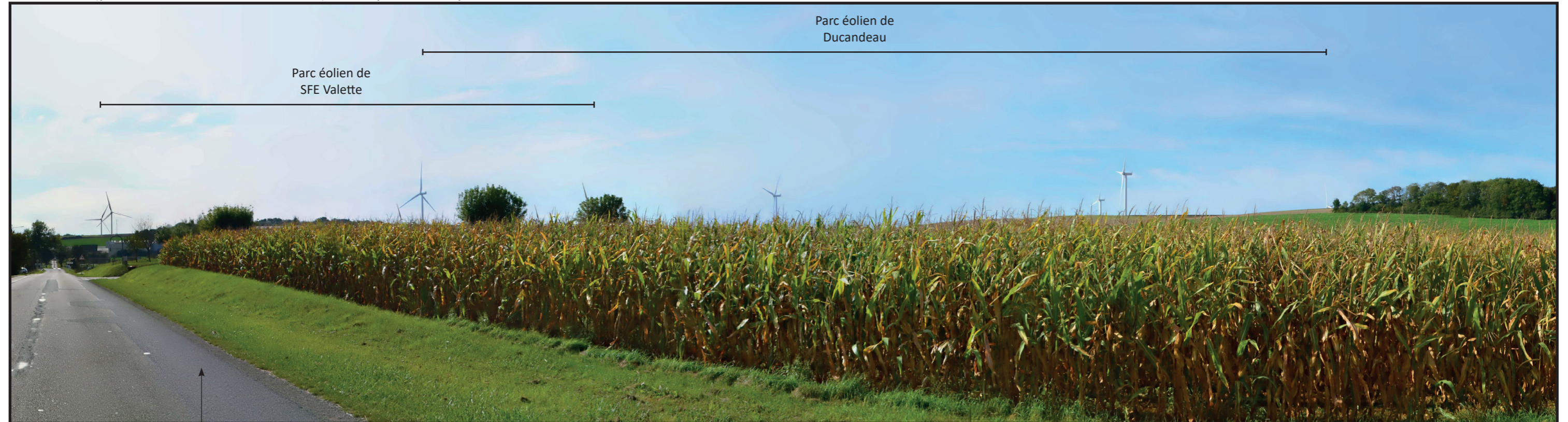
Photosimulation 4 : Depuis la frange bâtie sud de Beauzée-sur-Aire le long de la RD998

Contexte paysager :

Le village de Beauzée-sur-Aire s'est construit autour de la RD998, le long de la vallée de l'Aire, avec un développement récent vers le sud, suivant le tracé de la RD998. Ce secteur urbain présente une relation étroite avec le plateau supérieur, qui ferme et domine l'horizon paysager depuis ces habitations.

Le contexte éolien actuel se perçoit nettement au-dessus de l'horizon proche, le long de la ligne de rupture entre le plateau et la vallée. La présence des éoliennes reste prégnante, du fait d'un horizon paysager réduit cadrant le champ visuel sur les éoliennes. Les implantations se montrent toutefois suffisamment espacées pour ne pas créer de front dense.

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



RD998 vers Chaumont-sur-Aire

Variante 1 : Optimisation de l'occupation du site (projet à 7 éoliennes)

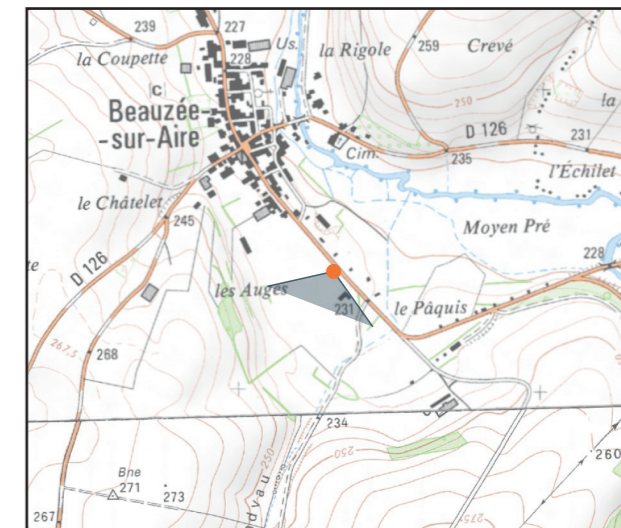
Analyse de la variante n°1 : Implantation optimisée

La première variante propose l'implantation de 7 éoliennes sur le site d'étude, dans une optimisation de l'espace disponible, avec les éoliennes E1, E2, E3 et E4 se plaçant en approche de la rupture de pente avec la vallée de l'Aire. Il en résulte un surplomb important de la vallée, dans des rapports d'échelle en faveur des éoliennes.

Ces éoliennes appuient le développement éolien depuis cette frange urbaine, dans une perception défavorable au projet. Les éoliennes projetées viennent en effet densifier significativement le contexte éolien perceptible, dans des rapports d'échelle en faveur des éoliennes.

Il convient donc de retravailler cette implantation, afin de limiter la présence visuelle du projet.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 755 m (E2)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2 220 m (E5)

Azimut : 201°

Position : X=860769,25 Y=6876037,35 Z=231,5 m

Date de prise de vue : 27 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

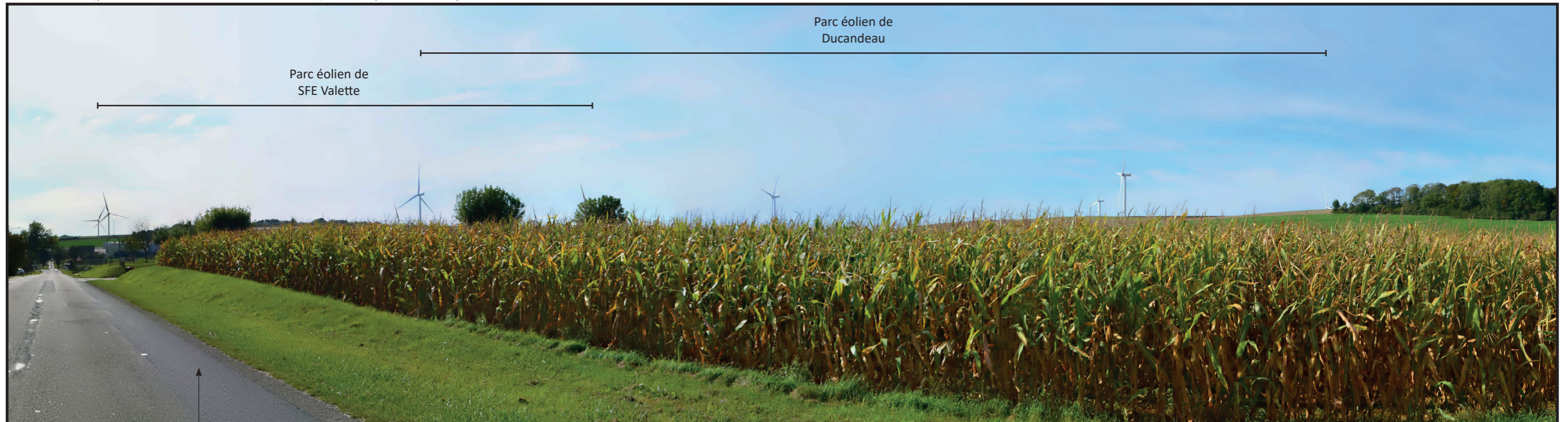
Photosimulation 4 : Depuis la frange bâtie sud de Beauzée-sur-Aire le long de la RD998

Contexte paysager :

Le village de Beauzée-sur-Aire s'est construit autour de la RD998, le long de la vallée de l'Aire, avec un développement récent vers le sud, suivant le tracé de la RD998. Ce secteur urbain présente une relation étroite avec le plateau supérieur, qui ferme et domine l'horizon paysager depuis ces habitations.

Le contexte éolien actuel se perçoit nettement au-dessus de l'horizon proche, le long de la ligne de rupture entre le plateau et la vallée. La présence des éoliennes reste prégnante, du fait d'un horizon paysager réduit cadrant le champ visuel sur les éoliennes. Les implantations se montrent toutefois suffisamment espacées pour ne pas créer de front dense.

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



RD998 vers Chaumont-sur-Aire

Variante 2 : Adaptation aux contraintes paysagères (projet à 5 éoliennes)

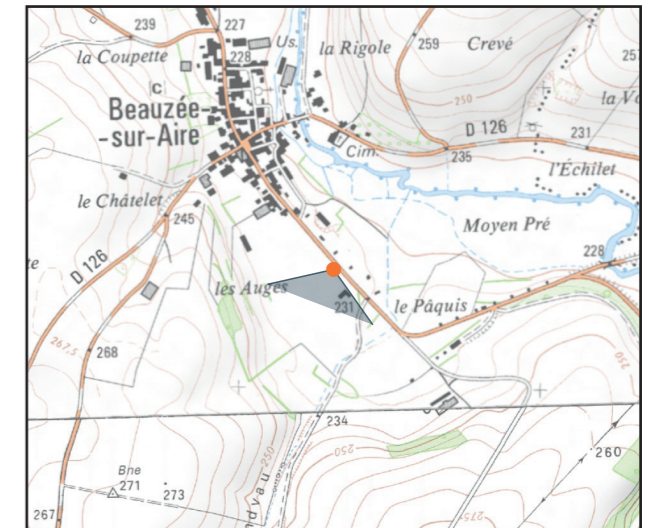
Analyse de la variante n°2 : Implantation adaptée

Cette deuxième variante propose une implantation réduite à 5 éoliennes, avec la suppression des éoliennes les plus proches de la rupture de pente avec la vallée.

Cette variante respecte un éloignement de la vallée de l'Aire, minimisant la présence de l'éolien dans le champ visuel par rapport à la frange urbaine de Beauzée-sur-Aire. Les éoliennes se placent dans l'arrière-plan, dans des rapports d'échelle cohérents avec le contexte existant et dans une densification limitée. L'éolienne E4 reste toutefois proche du rebord, dans un rapport d'échelle important, par comparaison avec les autres éoliennes visibles.

Un ajustement reste nécessaire, afin de limiter les impacts encore lisibles.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 1 390 m (E2)
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2 220 m (E5)
 Azimut : 201°
 Position : X=860769,25 Y=6876037,35 Z=231,5 m
 Date de prise de vue : 27 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

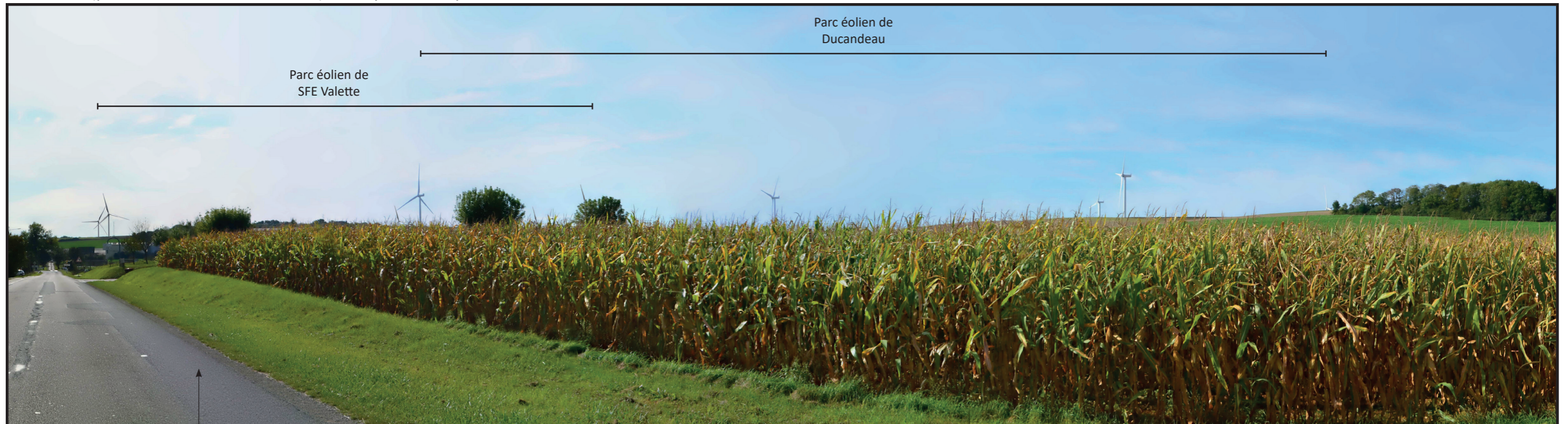
Photosimulation 4 : Depuis la frange bâtie sud de Beauzée-sur-Aire le long de la RD998

Contexte paysager :

Le village de Beauzée-sur-Aire s'est construit autour de la RD998, le long de la vallée de l'Aire, avec un développement récent vers le sud, suivant le tracé de la RD998. Ce secteur urbain présente une relation étroite avec le plateau supérieur, qui ferme et domine l'horizon paysager depuis ces habitations.

Le contexte éolien actuel se perçoit nettement au-dessus de l'horizon proche, le long de la ligne de rupture entre le plateau et la vallée. La présence des éoliennes reste prégnante, du fait d'un horizon paysager réduit cadrant le champ visuel sur les éoliennes. Les implantations se montrent toutefois suffisamment espacées pour ne pas créer de front dense.

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



RD998 vers Chaumont-sur-Aire

Variante 3 : Variante retenue (projet à 3 éoliennes)

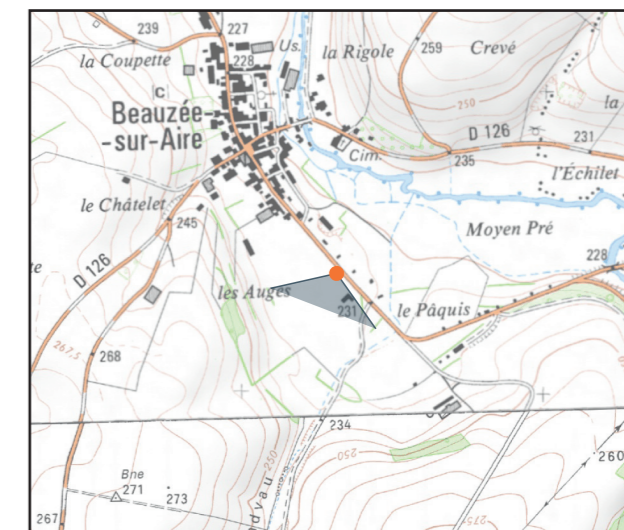
Analyse de la variante n°3 : implantation adaptée retenue

Cette variante propose une implantation restreinte à 3 éoliennes, avec la suppression de l'éolienne E4 proche de la rupture de pente avec la vallée de l'Aire, et de l'éolienne E1 plus éloignée.

Les 3 éoliennes restantes se placent au cœur du contexte éolien existant, dans le même angle d'occupation spatiale, sans étalement supplémentaire sur les horizons paysagers. L'allègement du projet à un nombre d'éoliennes restreint permet une densification limitée du contexte perceptible. Les rapports d'échelle sont similaires entre les éoliennes, contribuant à la dilution du projet dans le contexte éolien perceptible.

La variante proposée respecte un retrait au village et temporise la densification du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 1 390 m (E1)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2 220 m (E3)

Azimut : 201°

Position : X=860769,25 Y=6876037,35 Z=231,5 m

Date de prise de vue : 27 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

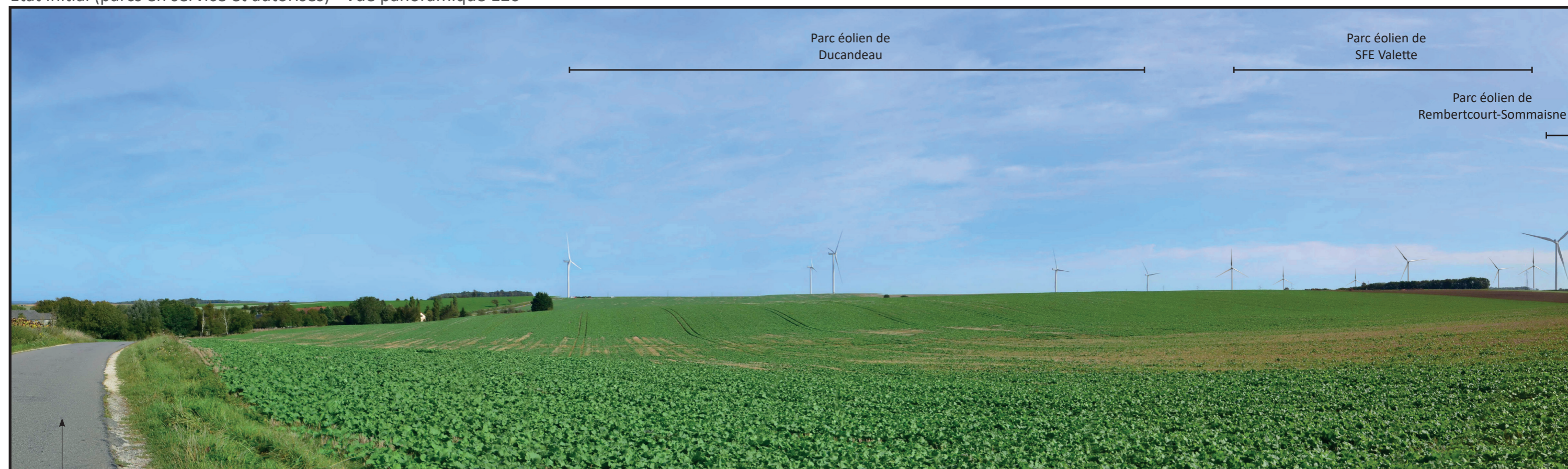
Photosimulation 19 : Sur la RD148 en approche de Sommaisne par le sud (silhouette villageoise)

Contexte paysager :

Le village de Sommaisne est implanté à la source de l'Aisne, dans une cuvette faiblement encaissée. Depuis l'accès à ce lieu de vie par le sud, la situation paysagère de ce lieu de vie se devine au couvert arboré tranchant sur l'horizon dégagé du plateau agricole.

Le contexte éolien marquant l'horizon paysager se lit distinctement, dans un front étendu occupant un angle de plus de 130°, dans des rapports d'échelle en faveur des éoliennes. Ce contexte se place dans un angle étendu, mais regroupant l'ensemble des parcs éoliens actuellement perceptibles. Le reste de l'horizon paysager ne présente aucun autre développement éolien (village remarquable de Beaulieu-en-Argonne au nord, côte et front boisé à l'ouest).

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



RD148 en provenance de Rembertcourt-aux-Pots
et village de Sommaisne

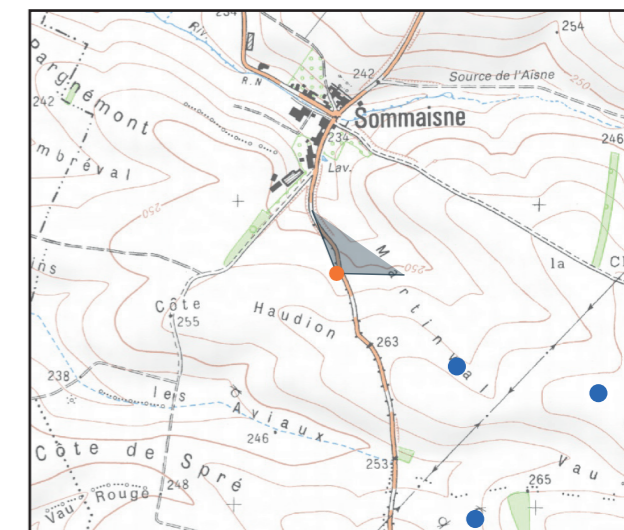
Variante 1 : Optimisation de l'occupation du site (projet à 7 éoliennes)

Analyse de la variante n°1 : Implantation optimisée

La première variante propose l'implantation de 7 éoliennes sur le site d'étude, dans une optimisation de l'espace disponible. Depuis ce lieu de vie, l'enjeu tient essentiellement à la densification perceptible d'un contexte éolien déjà dense. L'ajout des 7 éoliennes de cette variante contribue en effet à appuyer le développement éolien. Cette implantation reste toutefois visuellement contenue dans le même angle visuel que les éoliennes actuelles.

Il convient de retravailler cette implantation, afin de limiter la densification perçue du projet.

Localisation de la prise de vue

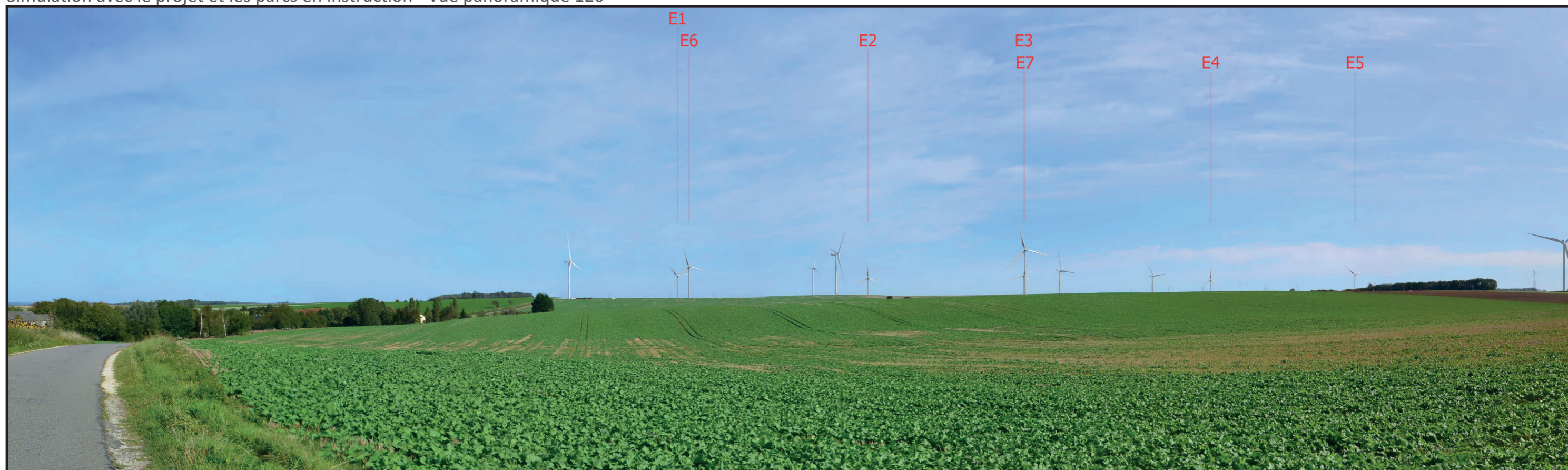


Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 1 507 m (E7)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3 082 m (E4)

Azimut : 35°

Position : X=858766,87 Y=6873431,5 Z=252,9 m

Date de prise de vue : 27 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

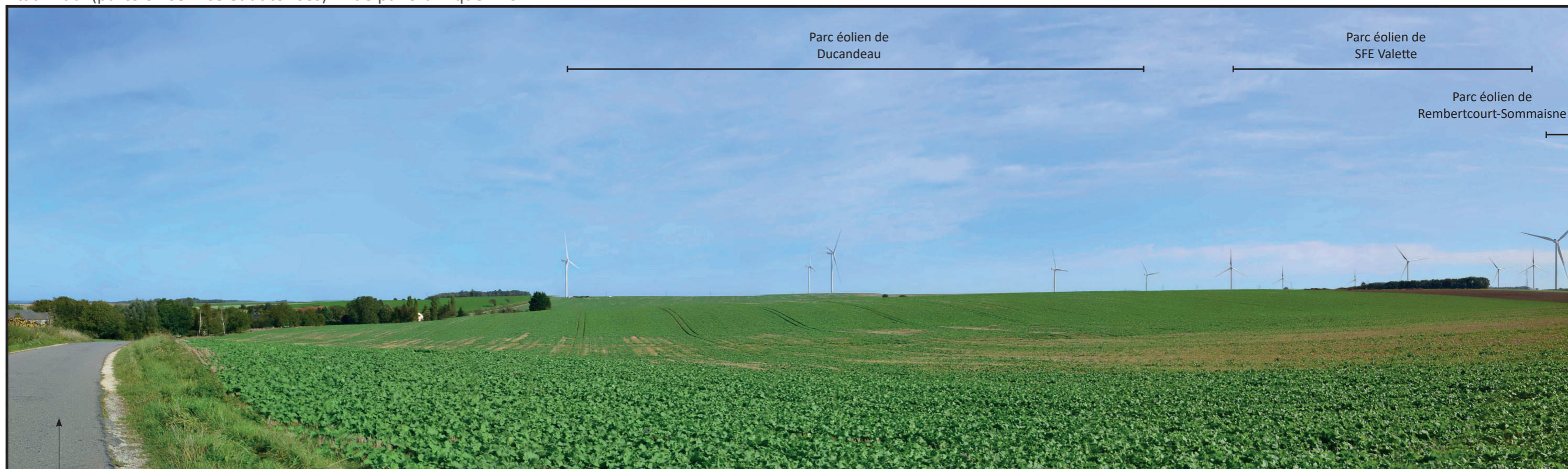
Photosimulation 19 : Sur la RD148 en approche de Sommaisne par le sud (silhouette villageoise)

Contexte paysager :

Le village de Sommaisne est implanté à la source de l'Aisne, dans une cuvette faiblement encaissée. Depuis l'accès à ce lieu de vie par le sud, la situation paysagère de ce lieu de vie se devine au couvert arboré tranchant sur l'horizon dégagé du plateau agricole.

Le contexte éolien marquant l'horizon paysager se lit distinctement, dans un front étendu occupant un angle de plus de 130°, dans des rapports d'échelle en faveur des éoliennes. Ce contexte se place dans un angle étendu, mais regroupant l'ensemble des parcs éoliens actuellement perceptibles. Le reste de l'horizon paysager ne présente aucun autre développement éolien (village remarquable de Beaulieu-en-Argonne au nord, côte et front boisé à l'ouest).

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



RD148 en provenance de Rembertcourt-aux-Pots
et village de Sommaisne

Variante 2 : Adaptation aux contraintes paysagères (projet à 5 éoliennes)

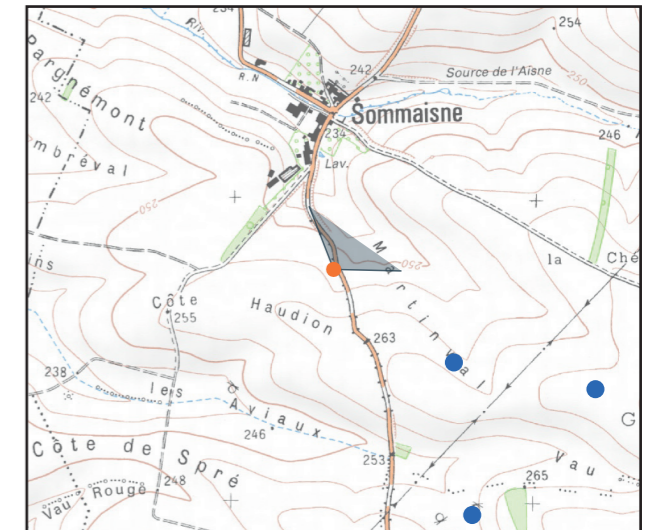
Analyse de la variante n°2 : Implantation adaptée

Cette deuxième variante propose une implantation réduite à 5 éoliennes, avec la suppression des éoliennes les plus proches de la rupture de pente avec la vallée de l'Aire, et l'ajout d'une éolienne à l'ouest.

Cette variante propose un allègement de l'implantation, permettant une insertion du projet dans le contexte éolien existant. Toutefois, l'ajout de l'éolienne E1 à l'ouest contribue à l'étalement de ce contexte vers la silhouette de Sommaisne.

Un ajustement reste nécessaire, afin de limiter les impacts encore lisibles.

Localisation de la prise de vue



1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



étalement du contexte éolien

Distance à l'éolienne la plus proche : 1 507 m (E3)
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3 082 m (E4)
 Azimut : 35°
 Position : X=858766,87 Y=6873431,5 Z=252,9 m
 Date de prise de vue : 27 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

Photosimulation 19 : Sur la RD148 en approche de Sommaisne par le sud (silhouette villageoise)

Contexte paysager :

Le village de Sommaisne est implanté à la source de l'Aisne, dans une cuvette faiblement encaissée. Depuis l'accès à ce lieu de vie par le sud, la situation paysagère de ce lieu de vie se devine au couvert arboré tranchant sur l'horizon dégagé du plateau agricole.

Le contexte éolien marquant l'horizon paysager se lit distinctement, dans un front étendu occupant un angle de plus de 130°, dans des rapports d'échelle en faveur des éoliennes. Ce contexte se place dans un angle étendu, mais regroupant l'ensemble des parcs éoliens actuellement perceptibles. Le reste de l'horizon paysager ne présente aucun autre développement éolien (village remarquable de Beaulieu-en-Argonne au nord, côte et front boisé à l'ouest).

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



RD148 en provenance de Rembertcourt-aux-Pots
et village de Sommaisne

Variante 3 : Variante retenue (projet à 3 éoliennes)

Analyse de la variante n°3 : implantation adaptée retenue

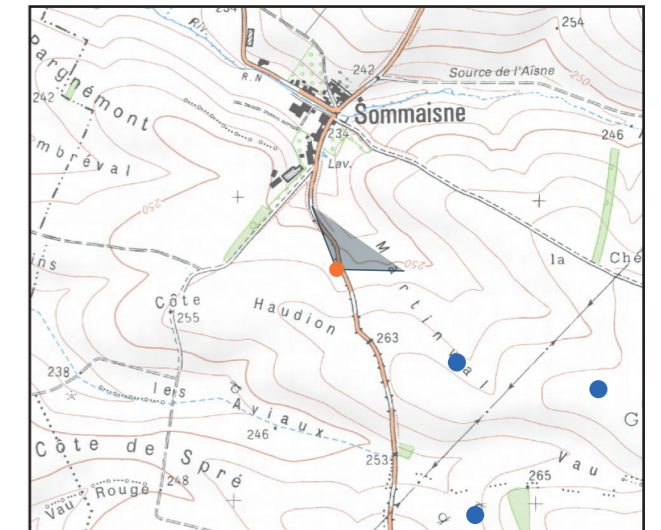
Cette variante propose une implantation restreinte à 3 éoliennes, avec la suppression de l'éolienne E4 proche de la rupture de pente avec la vallée de l'Aire, et de l'éolienne E1 à l'ouest, plus proche du village de Sommaisne.

Les 3 éoliennes restantes se placent au cœur du contexte éolien existant, dans le même angle d'occupation spatiale, sans étalement supplémentaire sur les horizons paysagers. L'allègement du projet à un nombre d'éoliennes restreint permet une densification limitée du contexte perceptible. Les rapports d'échelle sont similaires entre les éoliennes, contribuant à la dilution du projet dans le contexte éolien perceptible.

La variante proposée respecte le retrait au village, en s'inscrivant dans le même angle que les parcs éoliens actuels, et en supprimant toute localisation d'éoliennes dans la partie nord du site d'étude.

L'impact résiduel de cette variante apparaît faible, au regard des contraintes paysagères identifiées et prises en compte dans ce projet.

Localisation de la prise de vue



1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



suppression des éoliennes dans la partie nord du site d'étude initial

Distance à l'éolienne la plus proche : 1 507 m (E2)
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3 059 m (E3)
 Azimut : 35°
 Position : X=858766,87 Y=6873431,5 Z=252,9 m
 Date de prise de vue : 27 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)